

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 17 juin 2016

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 28 juin 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 juin 2016

COHESION SOCIALE, INSERTION – SIGNATURE DE LA CONVENTION GESTION URBAINE DE PROXIMITE ET DES CONVENTIONS D'ABATTEMENT SUR LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES DES BAILLEURS SOCIAUX PRESENTS SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Jérôme BALOGE, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Didier DAVID à Christian BREMAUD, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Gérard GIBAUT à Sylvie DEBOEUF, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE, Josiane METAYER à Alain PIVETEAU, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Carole BRUNETEAU, Céline VALEZE à Marie-Christelle BOUCHERY

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN suppléé par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Simon LAPLACE, Elmano MARTINS, Rose-Marie NIETO

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Gérard GIBAUT, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURE, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Sebastien PARTHENAY, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 27 JUIN 2016

COHESION SOCIALE, INSERTION – SIGNATURE DE LA CONVENTION GESTION URBAINE DE PROXIMITE ET DES CONVENTIONS D'ABATTEMENT SUR LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES DES BAILLEURS SOCIAUX PRESENTS SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Monsieur **Alain BAUDIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Mise en œuvre pour répondre aux constats de dégradation de la qualité de service dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les démarches de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) visent l'amélioration du cadre de vie de ces quartiers.

La démarche de GUP repose ainsi sur :

- Une veille et une coordination des interventions des acteurs qui concourent ensemble à la qualité du cadre de vie offert aux habitants : communes, communautés d'agglomération, bailleurs, services de l'Etat, CCAS, ...
- L'implication des habitants, usagers et associations acteurs du quartier
- La mise en œuvre et le suivi d'actions structurantes portées par chacun des signataires.

Rendue obligatoire par la loi du 1er août 2003 pour les quartiers faisant l'objet d'une intervention au titre du programme national de rénovation urbaine, la convention GUP formalisait les engagements des différents acteurs impliqués. A Niort, le périmètre concerné incluait exclusivement les quartiers du Clou-Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie.

La refonte de la politique de la ville introduite par la loi du 21 février 2014 invite les acteurs à repenser leur cadre d'intervention (articulation des échelles, pilotage intercommunal) en privilégiant une approche intégrée et partenariale des enjeux urbains et sociaux des quartiers prioritaires.

L'évaluation du précédent programme a révélé l'efficacité du dispositif GUP. Aussi, et même si la Loi ne l'exige plus, les partenaires ont souhaité, conformément aux orientations du Contrat de ville signé le 6 juillet 2015, s'engager à nouveau dans une démarche de gestion urbaine de proximité élargie au quartier du Pontreau-Colline Saint André.

Pour ce qui concerne les bailleurs, ils s'engagent à atteindre au sein des quartiers prioritaires un niveau de qualité de service identique à l'ensemble de leur parc en intensifiant leurs interventions au moyen d'actions GUP : entretien et maintenance du patrimoine, tranquillité publique, amélioration du cadre de vie, participation des locataires... En contrepartie, il leur est accordé un abattement de 30% de leur taxe foncière sur les propriétés bâties. Ces engagements sont inscrits dans une convention d'abattement de la TFPB, qui s'articule à la convention GUP.

La convention de GUP acte l'engagement de chacun des signataires.
Elle est conclue jusqu'au 31 décembre 2020, date de la fin du contrat de ville.

Accusé de réception en préfecture
1317-20160629-c44-06-2016-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2016

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le contenu de la convention de Gestion Urbaine de Proximité et les conventions d'abattement de la TFPB des bailleurs sociaux présents sur les quartiers (HSDS et SA Immobilière Atlantic Aménagement)
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions de GUP et d'abattement de la TFPB ainsi que tout document afférent

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Alain BAUDIN

Vice-Président Délégué